



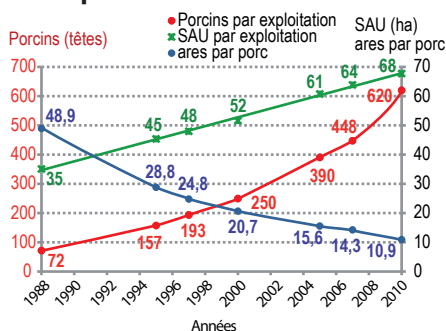
Elevage de porcs et polyculture : de l'exploitation au territoire

Avec 83 ha pour 1 200 porcs par exploitation en moyenne en 2010, la production porcine n'est pas « hors-sol » en France. Le lien entre production porcine et foncier varie entre systèmes d'exploitation et régions. Comparés aux autres pays européens, les élevages porcins spécialisés en France ont en moyenne un lien au sol plus fort.

Entre les recensements agricoles de 1988 et 2010, le nombre d'exploitations ayant au moins un porc a diminué de 170 300 à 22 300. Leur cheptel moyen a augmenté de 72 à 620 porcs et leur SAU de 35 à 68 ha. Le lien au sol apparent a ainsi diminué de 49 à 11 ares par porc (Fig.1). Cette approche globale déforme la réalité car elle intègre d'une part les très nombreux élevages de "basse-cour" et d'autre part les exploitations ne déclarant aucune SAU. Ainsi en 2010, sur les 22 300 exploitations ayant au moins un porc, la moitié détient moins de 1 % du cheptel. En 2010 toujours, près de 1 200 exploitations ayant des porcs ne déclarent pas de SAU. D'une taille très supérieure à la moyenne (1 800 contre 620 porcs), elles concentrent 15 % du cheptel à l'échelle nationale, mais 38 % en Poitou-Charentes et 44 % en Champagne-Ardenne. Si certaines de ces structures peuvent

être réellement hors-sol, cette situation reflète probablement davantage la séparation juridique, mais non fonctionnelle, de l'élevage et des cultures dans des sociétés distinctes.

Fig. 1. Evolution du nombre de porcs et de la SAU par exploitation porcine de 1988 à 2010



Source : SSP - Agreste, recensements agricoles et enquêtes structures, traitement IFIP

La SAU et le cheptel des exploitations porcines augmentent avec le temps.

La SAU moyenne augmente

Entre 2000 et 2010, la SAU moyenne des exploitations avec une SAU non nulle et détenant plus de 100 porcs ou 20 truies a augmenté de 66 à 83 ha (+26%) et leur nombre de porcs de 835 à 1 120 porcs (+34%). Dans ces exploitations, le nombre d'ares par porc n'a que légèrement baissé : de 7,9 à 7,4 en dix ans. Plus en détail, 62% des exploitations disposent de plus de 50 ha de SAU en 2010 contre 52% en 2000 (Fig.2). Une sur quatre a plus de 100 ha de SAU en 2010 contre une sur six en 2000. La SAU moyenne de l'exploitation est assez uniforme, voisine de 80 ha quelle que soit la taille de l'atelier porcin jusqu'à 2 000 porcs. Au-delà, elle augmente, mais moins vite que le nombre de porcs. Le lien au sol se distend quand l'élevage s'intensifie (Fig.3).

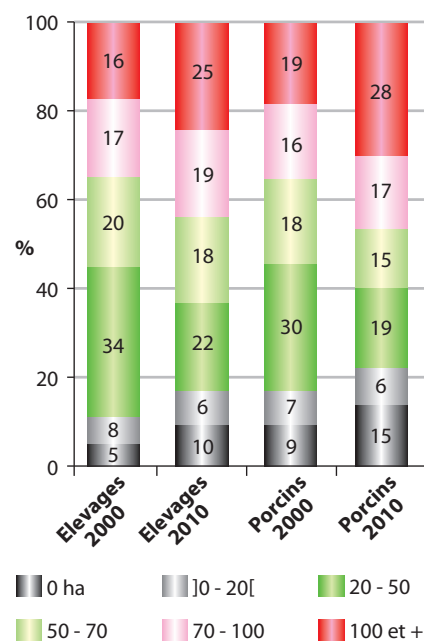
Tableau 1. Nombre de porcs et SAU par exploitation porcine en 2010 et 2000 selon les régions

Champ : élevages de plus de 100 porcs ou 20 truies avec SAU>0, sélection de régions

Régions	Porcs/exploitation (têtes)		SAU/exploitation en ayant (ha)		Part de COP		Taux de couverture des besoins	Part du cheptel dans des exploitations avec SAU=0	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2010	2000
Bretagne	1 401	1 108	71	54	59%	50%	48%	11	8
Pays de la Loire	951	713	94	73	55%	42%	75%	14	5
Basse-Normandie	979	760	99	73	44%	35%	67%	21	9
Aquitaine	879	661	59	50	57%	50%	66%	27	10
Poitou-Charentes	1 147	799	108	82	69%	49%	76%	38	18
Champagne-Ardenne	1 294	805	153	123	69%	55%	108%	44	40
France	1 116	835	83	66	55%	45%	61%	15	9

Source: SSP - Agreste, Recensements agricoles de 2000 et 2010, traitement IFIP

La SAU moyenne a augmenté de 66 à 83 ha par exploitation en 10 ans.

Fig.2. Répartition des élevages et des porcs selon la SAU de l'exploitation en 2010 et 2000

62% des exploitations ont plus de 50 ha de SAU en 2010 contre 52% en 2000.

58 ha de SAU pour un naisseur-engraisseur spécialisé

Le lien au sol de l'élevage porcin diffère selon la région et la combinaison de production de l'exploitation. Ainsi, en 2010, la SAU moyenne par exploitation

va de 71 ha en Bretagne à 150 ha dans le Centre et en Champagne-Ardenne. Le taux moyen de couverture théorique des besoins en céréales des porcs des exploitations de plus de 100 porcs ou 20 truies et ayant de la SAU est de 61% à l'échelle du pays. Il varie de 48% en Bretagne à 120-130% dans le Centre, en Bourgogne et en Picardie. On sait par ailleurs qu'un tiers des éleveurs de porcs fabriquent à la ferme l'aliment de leurs porcs et qu'un quart utilisent une partie de leurs récoltes pour cela.

Les exploitations porcines spécialisées, sans aucune autre production animale et pratiquant le naisseur et l'engraissement, rassemblent la moitié des porcs du pays. Elles comptent en moyenne 233 truies et 58 ha de SAU, dont 90% en cultures, soit 4 truies/ha SAU. Ce ratio est très éloigné de l'autonomie alimentaire (1 truie/ha de céréales) et d'épandage (2 truies/ha de surface épandable). A l'opposé, les exploitations associant polyculture et élevage de porc, sans autre production animale, disposent en moyenne de plus de 100 ha de SAU pour 795 porcins, soit 1,1 truie/ha SAU pour celles pratiquant le naisseur-engraissement. Enfin, les exploitations associant porc et lait ont aussi une emprise foncière importante, avec 84 ha en moyenne dont un tiers consacré aux cultures.

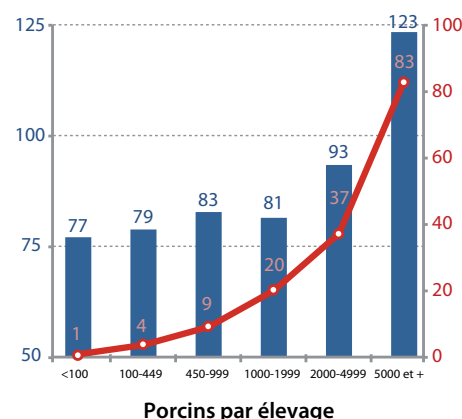
166 ha SAU par exploitation au Danemark

Une exploitation porcine spécialisée dispose de 166 ha au Danemark et de 56 ha en Allemagne, contre 35 ha en Espagne et 16 ha aux Pays-Bas. Le chargement porcin intra-exploitation varie de 20 à 30 porcs/ha SAU en Allemagne et au Danemark à plus de 200 aux Pays-Bas (Tab. 3). Ceci influence les possibilités d'épandage et de fabrication d'aliment. Ces différences s'expliquent par les disponibilités nationales en foncier, la concurrence locale entre producteurs et les choix réglementaires. Au Danemark, la règle «Harmonie» lie l'élevage au sol

Fig 3. SAU et chargement porcin intra-exploitation selon le nombre de porcs détenus

Chargement porcin intra-exploitation (porcins / ha SAU)

SAU par exploitation (ha)



Le lien au sol se distend quand la taille de l'élevage augmente.

Tableau 2. Répartition du cheptel porcin et des exploitations selon la combinaison de production

Champ : élevages ayant plus de 100 porcs ou 20 truies, France métropolitaine

Type d'exploitation porcine (1)	Répartition par type		Taille de l'atelier porcin			SAU (ha) / exploitation en ayant	Part des cultures (%)	Porcs / ha SAU
	Exploitations	Cheptel porcin	Porcins	Truies	Places engrais			
Porc spécialisé – naisseur-engraisseur	27%	51%	2 240	233	1 230	58	90	49
Porc spécialisé - engraisseur	12%	10%	960	-	875	42	84	34
Porc et polyculture	10%	7%	795	124	570	104	94	8
Polyélevage et polyculture	9%	4%	580	97	445	147	59	4
Porc et vaches laitières (2)	23%	17%	865	129	620	84	34	10
Porc et autres herbivores (3)	15%	10%	825	116	560	83	29	10
Petit atelier porcin dans exploitation herbivore	4%	1%	240	39	230	109	38	2
Total	11 547	13,7 M.	1 190	174	770	83	58	16

Source : SSP – Agreste, Recensements agricoles de 2010, traitement IFIP – Institut de l'Élevage - Itavi

58 ha de SAU pour 233 truies pour un naisseur-engraisseur spécialisé

(1) Cette classification est le résultat de la typologie des exploitations réalisée par les trois instituts de filières animales (Ifip, Idele, Itavi).

Les types sont identifiés selon la combinaison de production de l'exploitation, le type d'herbivores associés et l'activité de l'atelier porcin

(2) quota laitier moyen de 360 000 l - (3) 49 vaches allaitantes en moyenne

en plafonnant le nombre d'animaux autorisés par hectare d'épandage (une part devant être détenue en propriété). En Allemagne, disposer de surfaces agricoles permet de bénéficier d'avantages comme le régime forfaitaire de TVA ou la dérogation au droit de la construction en cas de projet (procédure très simplifiée).

Une gestion à l'échelle territoriale

Vu la faible disponibilité en terres au regard des besoins et leur prix, certains pays renoncent au lien au sol à l'échelle de l'exploitation au profit d'une gestion territoriale. En 2012, les Pays-Bas ont ainsi

exporté 1,7 Mio.t de déjections animales en Allemagne (+13% en un an). Parmi ces 1,7 Mio.t se trouvaient 341 000 t de lisier de porc, en augmentation de 67% en un an ! En France, l'accroissement de l'autonomie productive des systèmes de production animale fait partie du projet agro-écologique du Ministère de l'Agriculture («Produisons autrement»). «La nécessité de résoudre le problème des résidus organiques provenant notamment des effluents d'élevage ou de substituer des engrais minéraux de synthèse par des engrais organiques passe, soit par un soutien aux exploitations de polyculture-élevages autonomes (dont il est illusoire d'en généraliser le modèle), soit par une meilleure coopération entre des exploitations plus ou moins spécialisées dans les régions où cohabitent (encore) productions animales et végétales» souligne le rapport de l'Inra sur cette question.

leur coopération entre des exploitations plus ou moins spécialisées dans les régions où cohabitent (encore) productions animales et végétales» souligne le rapport de l'Inra sur cette question.

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de FranceAgriMer

Tableau 3. SAU et cheptel par exploitation porcine spécialisée – premiers pays producteurs - 2010

Pays	SAU (ha) par exploitation en ayant	Nombre de porcs par élevage	Porcs/ha SAU
Allemagne	56	1 123	21
Espagne	35	1 376	56
France	59	1 661	35
Danemark	166	3 746	26
Pays-Bas	13	2 405	206

Source : Eurostat, traitement IFIP, champ des exploitations porcines spécialisées (OTEX51)

Le lien au sol de la production porcine varie entre pays. Le chargement varie d'une vingtaine de porcs/ha en France et en Allemagne à plus de 200 porcs/ha aux Pays-Bas.

« En bref »

Avec 83 ha pour 1 200 porcs par exploitation en moyenne en 2010, la production porcine n'est pas «hors-sol» en France.

Le lien au sol de l'élevage porcin diffère selon la région et la combinaison de production de l'exploitation.

Une exploitation porcine spécialisée de naisseur-engraisseur a un ratio de 4 truies/ha SAU, très loin de l'autonomie alimentaire ou d'épandage, contre 1,1 truie/ha pour une exploitation associant polyculture et porc.

Le lien au sol des exploitations porcines varie aussi entre pays.

Christine ROGUET
IFIP - Institut du porc
christine.roguet@ifip.asso.fr